



NOUVELLE DOCTRINE AU SUJET DES MASQUES

Face à l'apparition de nouveaux variants plus contagieux du coronavirus, le ministre de la santé a recommandé hier soir sur TF1 de **ne plus utiliser de masques « faits maison »**. Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) recommande en effet **l'utilisation de modèles chirurgicaux ou en tissu de catégorie 1**.

Aujourd'hui, les masques de catégorie 1 sont la plupart du temps ceux disponibles dans le commerce. Toutefois, des masques de catégorie 2 sont toujours en vente. Il convient donc de **bien vérifier les emballages et étiquettes apposés sur les masques disponibles à l'achat**.

Quel masque grand public choisir

Il doit être de catégorie 1 (usage non sanitaire) et...



Conformément aux recommandations du Haut conseil de santé publique, il est désormais recommandé de ne plus utiliser de masques artisanaux.